

## Profession de foi Snesup-FSU et SUD-Éducation en vue des élections au Conseil de l'INSPE

Chères et chers collègues,

Dans le cadre des élections au Conseil de l'INSPE, nous avons choisi de faire des listes d'union syndicale dans les différents collèges de l'INSPE représentés au conseil.

Ce choix témoigne de notre volonté de représenter unitairement et efficacement tous les corps et catégories de personnels de l'INSPE dans l'intérêt de la formation de nos étudiantes et stagiaires.

Ce choix est motivé aussi par la situation exceptionnelle et extrêmement inquiétante à laquelle l'INSPE est confrontée :

- *au sein de l'UPEC où la présidence de l'université s'est lancée dans une politique de gel des postes qui frappe l'INSPE et qu'elle entend faire durer jusqu'en 2027, faute de moyens suffisants de la part du ministère et faute d'une gestion transparente et discutée collectivement ;*
- *dans le cadre d'une nouvelle réforme de la formation dans laquelle l'avenir et le rôle de l'INSPE sont incertains.*

Face à ces enjeux, l'INSPE aura besoin de représentantes et représentants unis, déterminés, capables de tenir des positions à la fois solides et bien documentées, fondées sur leur travail personnel et leur engagement. Nous pourrions nous appuyer pour cela sur nos collègues élus dans les différents conseils de l'université (CNESER, CFVU, Commission Recherche, CSA, etc.) au sein desquels elles et ils défendent une même conception de l'université et de la formation des enseignantes et enseignants.

A cette fin, nous vous présentons les orientations que nous comptons continuer à défendre au sein de l'INSPE :

### **Remettre l'INSPE au centre des formations**

Entre l'Université, le Rectorat, l'EAFC et la multiplication des offres et organismes de formation, l'INSPE a perdu sa visibilité et son autonomie. Nous devons être en mesure de faire comprendre la spécificité de la formation des enseignantes et enseignants. Les moyens n'ont jamais été à la hauteur des besoins, surtout pour une académie comme celle de Créteil. Nous continuerons à nous battre pour que l'Université et le Rectorat n'utilisent pas la formation comme une variable d'ajustement de leurs politiques d'austérité, mais donnent à celles et ceux qui veulent travailler dans les métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, les moyens de réussir et de s'épanouir.

Pour assurer une formation de qualité, il faut également faire respecter la démocratie et la collégialité au sein de l'INSPE. Nous veillerons à ce que les processus décisionnaires soient les plus transparents, démocratiques et consensuels possibles dans l'intérêt de tous les personnels et usagers.

Nous nous engageons, aux côtés de nos collègues élus des autres collèges, toujours en concertation intersyndicale, à consulter les personnels et à rendre compte de nos prises de position et actions à l'ensemble des personnels, grâce à un calendrier régulier de réunions et via les listes FSU et Sud Solidaires de l'INSPE.

### **Défendre une formation initiale et continue cohérente et respectueuse des personnels et des stagiaires**

Le passage du concours à bac+5, les maquettes et les conditions de stage actuelles ont conduit, comme nous l'avons anticipé, à une baisse des effectifs.

Au niveau national, nous voulons une formation qui rende attractifs les métiers de l'éducation et de l'enseignement. La formation initiale des enseignantes et enseignants en début de carrière doit se faire sur une durée plus longue qui permette l'intégration progressive dans le métier. Nous exigeons pour cela le retour aux deux années de formation après le concours et à un allègement du temps en classe la première année. Nous souhaitons notamment que les stages soient d'abord un moyen de formation, avant d'envisager des modalités d'alternance encadrées et régulées.

Au sein de notre INSPE, nous veillerons à ce que la formation se réfère à ces principes. Nous refusons ainsi toute évaluation-sanction au profit d'une formation prenant enfin en compte les besoins de chacun.

Les stagiaires, les étudiantes et les étudiants doivent bénéficier d'une formation qui les encourage à des pratiques démocratiques, critiques et coopératives. Pour cela, la formation doit montrer le modèle.

Un véritable dispositif d'aide aux étudiantes, étudiants et stagiaires en difficulté doit être mis en place pour permettre à chacun de bénéficier d'un tutorat, à tout stagiaire de pouvoir se confier librement sur leurs problèmes, de reprendre confiance en soi et aider à la réorientation de celles et ceux qui sont en échec.

A l'heure où les rectorats recrutent des contractuels, formés en quelques jours, pour les mettre en responsabilité devant élèves, il nous faut prendre soin de nos étudiantes et étudiants, qui ont fait le choix d'une véritable formation. Mais pour que ce soin existe, il faut aussi que les formatrices et formateurs soient correctement rémunérés lors de l'accomplissement de leurs missions (par exemple la coordination des groupes).

L'INSPE doit également être un lieu qui encourage et garantit la liberté d'expression, la défense des droits individuels et collectifs et l'apprentissage de la démocratie au travail et à l'école. Il est impératif que les parcours et maquettes de formation soient lisibles et cohérents.

La formation doit articuler le disciplinaire, le didactique, le professionnel et la recherche et non les séparer. Les projets transdisciplinaires et les parcours éducatifs transversaux sont importants car ils aident à donner du sens aux savoirs.

Redonner les moyens de coordonner les groupes et les parcours pour les adapter aux besoins des publics et aux spécificités des terrains est nécessaire pour donner aux formateurs de l'autonomie et du sens à leurs missions.

## **Assurer à l'INSPE des conditions de vie et de travail qui donnent envie de travailler et d'enseigner**

La formation et les études ne se limitent pas aux cours. Nous savons combien dans les écoles, collèges et lycées, la qualité du cadre de vie influence la réussite éducative et le bien-être des élèves. L'INSPE doit être modélisant et formateur sur ce plan. Pour cela, nous continuerons à revendiquer et défendre les causes suivantes :

### **- la défense et le maintien des emplois publics pour l'entretien, la surveillance et le ménage de nos locaux.**

Nous refusons que ces métiers soient dégradés ou lésés et la logique de sous-traitance. Nous formons une communauté éducative avec l'ensemble des personnels : personnels de cuisines, bibliothécaires, responsables informatique, personnels de gardiennage, personnels d'entretiens, secrétaires et tous les autres personnels administratifs et techniques. Sans elles et eux, nous ne pourrions assurer les formations et enseignements. Nous continuerons à les accompagner et les défendre pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

### **- la défense d'une restauration de qualité, accessible à toutes et tous et respectueuses de l'environnement.**

Nous continuerons à défendre un service de restauration autonome sur site accessible à tous les publics. Nous soutiendrons et pousserons tout projet qui permettra à chacun de manger convenablement sur son site, et qui contribuera à la formation au développement durable et à la santé par l'alimentation.

### **- garantir des bâtiments et des locaux adaptés et équipés**

Nous poursuivrons les efforts réalisés pour rendre les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous défendrons le maintien sur place d'installations sportives appropriées à la formation, encouragerons l'appropriation des jardins et des espaces, réclamerons les moyens pour leur entretien ou rénovation.

### **- poursuivre le travail de transition sociale, solidaire et écologique :**

Nous souhaitons que la politique patrimoniale de l'INSPE soit organisée de manière transparente, démocratique et soucieuse des enjeux sociaux et environnementaux et que, pour ce faire, les personnels et usagers soient associés aux décisions. Une politique à moyen et long terme doit être élaborée pour les rénovations thermiques. Les collectivités territoriales doivent être invitées à s'unir pour travailler avec nos sites.

### **- encourager la créativité, l'innovation, les solidarités...**

Il y a un décalage entre la souffrance au travail et dans les études et les aspirations légitimes de nos collègues et de nos publics étudiants à exprimer leurs qualités et leurs compétences. Pour permettre cette expression, il faut favoriser les temps de concertation et de rencontre... et s'en donner les moyens. Nous revendiquons l'importance d'heures dans les services pour contribuer à la vie scientifique, pédagogique et sociale de l'INSPE, la nécessité de temps pour la création et le développement de projets étudiants. Nous revendiquons également le retour de la rémunération horaire de la participation aux Groupes de Réflexion (GR) afin de faire fructifier les observations de terrain et construire une culture collective.

Cette liste de propositions est évidemment bien loin d'être exhaustive et nous vous encourageons à nous faire part régulièrement de vos souhaits et attentes pour l'INSPE.

*Bien solidairement avec vous, vos collègues du Snesup-FSU et de SUD-Éducation*

---

## **Notre liste pour le COLLEGE D :**

### **Candidate : Sandrine BOURRET, Snesup-FSU**

J'enseigne la Philosophie depuis 1998 au lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine, lycée classé « sensible » (politique de la ville) et « prévention violence ». En 2002, après l'assassinat de la jeune Sohane Benziane, brûlée vive, je participe à la création du « Collectif Féminin-Masculin », association domiciliée au lycée, qui n'a jamais cessé de porter la réflexion et de mener des actions de sensibilisation contre les discriminations et les violences de genre (incluant les luttes contre la LGBTQIphobie), notamment auprès des lycéennes et lycéens, collégiennes et collégiens de la ville.

Syndiquée au SNES-FSU depuis 1996, je suis référente pour la section locale (S1) depuis 2008 et j'ai été élue de nombreuses années au CA de mon lycée. J'ai également participé au S2 du Snes (niveau départemental) pendant quelques années.

Depuis septembre 2021, je suis PRCE en temps partagé en Philosophie à l'INSPE de Créteil. J'enseigne en MEEF1 (M1, M2, DIU 50%) sur le site de Livry-Gargan, où mes cours portent sur le fonctionnement du système éducatif, les finalités de l'éducation, l'éthique enseignante, les « valeurs de la République » et les questions vives... J'interviens également sur la question des discriminations « dans et par l'école » en MEEF2 sur le site de Bonneuil en CPC ainsi que dans le cadre de la FC.

### **Candidat : Raphaël PIERRES, SUD-Éducation**

Je suis TZR en philosophie dans le 93 depuis une dizaine d'années et enseigne actuellement au lycée Flora Tristan de Noisy-le-Grand. J'ai gardé des liens forts avec l'Université Paris 1 où j'ai soutenu ma thèse de doctorat et suis chargé d'enseignement. J'ai longtemps été actif dans le syndicalisme étudiant, et suis désormais syndiqué à SUD-Éducation.

Depuis septembre 2023, je suis PRCE à temps partagé à l'INSPE de Créteil sur le site de Livry-Gargan. J'enseigne la philosophie en MEEF1 (M1, M2, DIU 50%). Mes cours portent sur l'Histoire et le fonctionnement du système éducatif, les finalités de l'éducation, l'éthique enseignante, les « valeurs de la République » et les questions vives. J'interviens également dans le cadre de la formation à l'esprit critique.

*Nos listes dans les autres collèges :*

*Vincent LEGEAY et Laëtitia MONGEARD (collège B, MCF),  
Joëlle BLUM et Olivier CHAÏBI (collège C, PRAG, PRCE, PREC, PLP...)*